

 EHPAD PONTVALLAIN	<b>COMPTE RENDU REUNION CVS</b>		
	Date : 19/06/2025	Heure début : 10 h 00	Heure fin : 12 h 00
	Rédigé par : Océane CHAMPION	Date de la rédaction : 24/06/2025	Validé par : HUÉ Héléna

<b>Membres présents</b>	<b>Membres excusés ou absents</b>
HUÉ Héléna, Directrice Adjointe	PIRON Aurélie, Représentante du Conseil d'Administration
SEPRÉ Raphael, Directeur responsable des RH	
HOET Sandie, Cadre de santé	ESNAULT Dany, famille d'une résidente et Présidente du CVS
DEBUIRE Florence Représentant du Personnel	CAJOLY Nina, Directrice Général des Résidences de l'Aune
TRONCHET Sylvie, animatrice	
ROLLAND Christophe, cuisinier	
CHAMPION Océane, apprentie à l'accueil	
LEVAVASSEUR Micheline, résidente	
BELLIARD Yves, résident	
BAILLET Jacques, résident	
LE DIN Claudine, résidente	
VIOT Huguette, résidente	
JODEAU Chantal, Famille résident	
GAUDIN Yvette ; Famille résident	
LECOR Brigitte, Famille résident	
BOUETIER Régine, Famille résident	
RINGUEDE Catherine, Famille résident	
DUIPUIT Françoise, Famille résident	
THUARD Didier, Famille résident	

Un tour de table est fait pour que les membres du Conseil de la vie sociale se présentent.

La Directrice Adjointe excuse Mme CAJOLY d'être absente à cette réunion.

## **1. Approbation du précédent compte-rendu du CVS**

Le compte-rendu du CVS du **27 mars 2025** est approuvé et validé à l'unanimité des membres présents il est rappelé que le compte rendu a été envoyé par mail aux familles et affiché sur le panneau d'affichage de l'établissement. Le compte rendu a été parcouru par l'animatrice avec les résidents.

## **2. Élection des membres du CVS**

Madame Héléna HUÉ, directrice adjointe, présente les modalités de fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale (CVS). Elle rappelle les règles en vigueur et le déroulement du vote. Afin de gagner en efficacité, elle propose d'organiser l'élection de manière informelle.

Elle précise que la composition du CVS comprend deux représentants des familles et deux représentants des résidents.

Madame JODEAU CHANTAL exprime son souhait de devenir Présidente du CVS.

Sa candidature est acceptée à l'unanimité par les membres présents. Madame ESNAULT D, bien qu'absente, avait également manifesté son intérêt pour le poste de Vice-présidente.

Madame GAUDIN Yvette, Famille de résident souligne que ce rôle convient bien à Mme ESNAULT et propose de se positionner en tant que suppléante si besoin. Les participants à la réunion font preuve d'objectivité dans le choix des représentants des familles.

Concernant les représentants des résidents, Madame HUÉ interroge les personnes présentes, mais aucun résident ne se manifeste pour se porter candidat.

Madame DEBUIRE rappelle qu'il est important qu'un résident soit élu afin de siéger aux Conseils d'Administration et de pouvoir y faire entendre la voix des résidents.

Face à l'absence de candidature, Madame Sylvie TRONCHET, animatrice, propose de relancer la discussion lors des "cafés parlotte" pour sensibiliser les résidents à l'importance de ce rôle dans la vie de l'EHPAD.

La candidature de Mme JODEAU et de Mme ESNAULT a finalement été validée, recueillant 15 voix pour et 2 abstentions.

### **3. Points sur les prochaines animations**

Madame Sylvie TRONCHET, animatrice, annonce qu'à partir du 1er juillet 2025, une nouvelle organisation des animations sera mise en place à titre expérimental. Les animations du matin seront maintenues, notamment le "café parlotte", qui se tiendra chaque matin sauf le mercredi.

Elle propose par ailleurs de regrouper les activités de l'après-midi par étage, afin de permettre une meilleure participation des résidents et d'adapter les animations à chaque groupe.

Madame Régine BOUTTIER souligne que, dans cette nouvelle organisation, chaque résident ne bénéficierait que d'une animation hebdomadaire l'après-midi, selon son étage.

En réponse, Madame TRONCHET rappelle que lors des dernières réunions du CVS, certaines familles avaient exprimé leur mécontentement, constatant que leurs proches ne participaient pas ou peu aux animations. Cette nouvelle formule a donc pour objectif d'impliquer un plus grand nombre de résidents, tout en tenant compte de leurs capacités et de leur disponibilité. Elle précise qu'il s'agit d'une phase test, destinée à évaluer la pertinence et l'efficacité de cette organisation, et à l'ajuster si besoin.

### **4. Point sur les logistiques**

#### **LINGE :**

Aucun point n'a été soulevé concernant le linge.

## REPAS :

Madame Héléna HUÉ informe que, depuis quelques mois, un **prestataire extérieur** intervient en cuisine, en raison de difficultés de personnel. Elle précise cependant que la situation est en train d'évoluer, car des recrutements de cuisiniers sont actuellement en cours.

Plusieurs résidents font part de leurs remarques concernant les fromages servis. Ils aimeraient davantage de fromage à la coupe. Mme HUÉ leur répond que cette demande est prise en compte. Monsieur Christophe ROLLAND, cuisinier, confirme que du fromage à la coupe est déjà proposé le midi, tandis que le soir, du fromage emballé est servi, avec la possibilité pour chacun d'en consommer selon ses souhaits.

Des résidents soulignent également que certains plats sont jugés trop secs et que les quantités servies peuvent sembler insuffisantes. En réponse, M. ROLLAND indique qu'il fera de son mieux pour adapter les recettes et les portions afin d'améliorer la satisfaction.

Madame HOET, cadre de santé, évoque une piste d'explication : les plats pourraient être trop réchauffés dans les chariots, ce qui aurait pour effet de faire disparaître une partie des sauces, rendant les plats plus secs. Madame HUÉ prend note de cette remarque et indique qu'elle étudiera les solutions envisageables. Il est prévu que la température des chariots chauffants soit diminuée.

Madame LE DIN exprime son insatisfaction concernant les entrées, qu'elle trouve parfois peu adaptées aux goûts des résidents. Monsieur ROLLAND partage ce constat et s'engage à échanger avec le prestataire afin que les entrées proposées soient moins sophistiquées et mieux appréciées par les résidents.

Monsieur BELLARD rappelle que la vie en collectivité implique certaines adaptations de la part de chacun. Madame VIOT conclut en soulignant que, comparé à son précédent lieu de résidence, elle trouve les repas ici très appréciables. De nombreux retours positifs ont été formulés concernant les potages, ainsi qu'une proposition d'adapter la vaisselle pour les textures mixées.

### **5. Point sur la location d'un minibus**

Madame Héléna HUÉ rappelle qu'à la précédente réunion du CVS, une demande avait été formulée concernant la mise à disposition du minibus le week-end, afin de permettre aux familles de ramener leur proche en fauteuil roulant à domicile.

Elle informe que cette proposition a été retenue. Le minibus sera désormais disponible du vendredi soir au lundi matin.

Un tarif forfaitaire de 50 € est proposé, incluant un trajet de 50 km maximum. En cas de dépassement, un supplément de 15 € sera appliqué. Les réservations et paiements devront être effectués directement auprès de l'agent d'accueil.

Madame LECOR se dit satisfaite de cette initiative, qui permettra à toutes les familles, quelle que soit leur situation, de partager des moments privilégiés avec leurs proches.

### **6. Questions reçues des familles et résidents**

Mme LECOR exprime le souhait d'être informée des rendez-vous médicaux concernant les résidents. Il a été souligné que certains rendez-vous — ophtalmologie, transport en ambulance ou pédicure — ne sont parfois pas communiqués aux résidents de manière systématique.

M. BELLIARD fait remarquer que les délais d'attente pour les rendez-vous de pédicurie sont très longs. Il suggère d'envisager une alternative, un avis partagé par plusieurs familles présentes.

M. SEPRÉ propose de relocaliser les rendez-vous de pédicurie dans le salon de coiffure, en remplacement de l'actuelle salle de repos des agents. Cet espace, plus accueillant, permettrait aux résidents d'y patienter dans de meilleures conditions, en prenant un café ou en regardant la télévision.

Madame Sylvie TRONCHET, animatrice, rapporte une suggestion recueillie auprès des résidents lors des cafés parlotte : ces derniers aimeraient disposer d'un distributeur automatique de boissons et de friandises, accessible à tout moment, afin de pouvoir se faire plaisir selon leurs envies.

Madame HUÉ et Madame DEBUIRE jugent cette proposition intéressante et s'engagent à étudier sa faisabilité au sein de l'établissement, en tenant compte des possibilités d'aménagement et de gestion.

Par ailleurs, certaines familles ont signalé la présence de mauvaises odeurs dans les services lors de leurs visites. En réponse, Mme Hué précise qu'un nouveau marché concernant les produits d'entretien a été mis en place, ce qui devrait permettre de remédier à ce problème rapidement.

## **7. Date du prochain CVS**

Le prochain Conseil de Vie Sociale se déroulera le **9 octobre à 10h00**

Mme HUÉ Hélène,  
Directrice Adjointe

